**ERASMUS+ KA120 SCH**

**Dossier d’accréditation**

**Informations générales :**

Décrire votre organisation (localisation, type d’établissement, profil de l’établissement, nb d’élèves, nb de personnels, dispositifs et options proposées, éléments en lien avec l’ouverture internationale). (1000 caractères)

Le lycée polyvalent Simone Veil est situé à Brive la Gaillarde, sous-préfecture de la Corrèze, en région Nouvelle-Aquitaine. Elle comptait 46330 habitants au dernier recensement.

L'établissement se situe à 1km du centre ville et à 1,5 km de la gare.

987 élèves y sont scolarisés à la rentrée 2022, dont 160 en internat. La communauté éducative compte aussi 121 enseignants, 3 CPE, 14 AED, 2 infirmières, un pôle de 3 secrétaires administratives, 5 personnels d'intendance, 31 ATTE et une équipe de direction comportant une proviseure, deux proviseurs adjoints et un adjoint gestionnaire – agent comptable.

L'établissement propose des formations allant de la 3ème prépamétiers au BTS et deux parcours principaux : la voie professionnelle (CAP – BAC PRO) et la voie technologique.

Il accueille deux dispositifs EANA (30 élèves), une ULIS (10 élèves) ett une académie de rugby, en partenariat avec deux autres lycées.

Il se caractérise par la mixité des publics accueillis (géographique, sociale) et une dynamique de projets pédagogiques.

De nombreuses actions sont menées pour développer l'ambition des élèves avec des partenariats (IUT, classes prépas, école supérieures) dans le cadre de cordées de la réussite, et les inciter à la mobilité de proximité (projet mobilité douce), nationale (sorties et voyages pédagogiques : Bordeaux, Versailles) et internationale (échange avec Zagreb, voyage à Amsterdam).

Quel est le rôle de votre organisme dans le secteur de l'éducation et de la formation vous permettant de prétendre à une accréditation Erasmus+, sur la base des critères d'éligibilité de cet appel à projets? (1000 caractères)

La section d'enseignement professionnelle de la SEP propose des formations de CAP et de BAC PRO qui ont pour objectif de fournir aux élèves un panel de compétences métiers leur permettant d’envisager une insertion professionnelle mais aussi des capacités en enseignement général leur permettant d’opter pour une poursuite d’études principalement vers des BTS ou des formations spécialisées. Associé à ce parcours scolaire, les équipes pédagogiques de la SEP développent tout un panel de projets et d'actions pédagogiques en lien avec le projet d'établissement pour développer la mobilité (voyages, sorties scolaires), l’ambition des élèves (cordées de la réussite, témoignages des paires) la citoyenneté (journées thématiques sur le développement durable). Ces actions permettent aux élèves issus le plus souvent de milieux défavorisés et /ou ruraux  d’élargir leurs perspectives et de développer le champ de leurs possibles. Une accréditation Erasmus plus nous permettraient de consolider cette politique en élargissant nos perspectives et en les structurant autour de l’Europe

Quel est le profil des élèves accueillis (âge, profil social, profil géographique, élèves à besoins particuliers ou relevant du champ du handicap) dans votre structure ? (1000 caractères)

357 élèves (dont 9 dans le dispositif ULIS) 270 filles, 87 garçons. 42% de ces élèves sont issus d’un milieu défavorisé, 27% viennent d’une catégorie moyenne. 36 % des élèves habitent Brive ou une commune leur permettant d’utiliser les transports en commun de la ville, 5% viennent par le train, 59 % sont dépendants des transports scolaires ou individuels. Cet éloignement géographique, voire pour certains l’isolement rend difficile l’accès aux activités proposées hors temps scolaires et les déplacements de loisir.

L’internat de l’établissement accueille 230 élèves, dont une soixante dès le dimanche soir, afin de leur faciliter l’accès à l’établissement.

20% des élèves ont une ou deux années de retard en arrivant à la SEP, leur âge est compris entre 20 ans pour les terminales les plus âgées et 15 ans pour les entrants en 2nde.

20 élèves ont une notification MDPH soit près de 5 % des élèves, 3 ETP AESH étant affectés à leur accompagnement, et chaque année une dizaine de PAP lycée sont mis en place pour des élèves à besoins particuliers.

Décrire l’organisation de votre établissement : (3000 caractères) - Différents personnels composants l’établissement (Direction, Administration, Gestion, Vie scolaire, Pôle social et médical, équipe enseignante…) - Comment est organisé le pilotage de l’établissement ? Qui en est responsable ? - Proposez un organigramme de l’établissement (si possible).

L'établissement se compose de deux entités distinctes bien que complémentaires, réunies au sein de la structure Lycée Polyvalent : un lycée général et technologique et une section d'enseignement professionnel. Le Lpo est dirigé par Mme Le Proviseur Nathalie Vigne, le lycée général et technologique est géré par M. le proviseur adjoint Pierre-Yves Lavergne, la section d'enseignement professionnel par M. le proviseur adjoint, Frédéric Renier. Le service gestionnaire qui comporte un attaché et deux secrétaires est placé sous la direction de l’adjoint gestionnaire Frédéric Girard qui exerce aussi les fonctions d’agent comptable.

Le secrétariat de l'administration compte 3 personnes.

Le pôle médico social est composé de deux infirmières à plein temps, d’une assistante sociale à mi-temps et d’une psy éducation nationale en charge de l’orientation présent 1 journée et demie par semaine.

Trois CPE assurent la gestione l'organisation de la vie scolaire aidées par 7 Assistants d’éducation

Le Centre de Connaissance et de Culture est géré par deux enseignantes documentalistes.

Le pilotage de l'établissement est géré dans son fonctionnement quotidien par l’équipe de direction, chacun selon ses compétences et son champ d'intervention (financier, pédagogique, organisationnel..). Les décisions importantes (conventionnements, budget, investissements) sont prises par le conseil d’administration où chaque corps a son ou ses représentants.

Quels sont les besoins de votre organisme (diagnostic avec indicateurs) ? Comment votre organisation tente-t-elle d’y répondre ? Identifier en conclusion 3-4 objectifs qui seront développés par la suite. (4000 caractères)

Les élèves fréquentant la SEP du Lycée Simone Veil sont majoritairement des enfants ruraux (60%) venant de milieux défavorisés (42%), leur niveau scolaire est fragile et leurs difficultés dans les apprentissages sont grandes. Ils ont souvent un an de retard dans leur parcours (25%) et le taux de réussite aux examens, toutes disciplines confondues, se situe autour des 80%. Environ ⅓ tiers des bacheliers s’engagent vers une poursuite d’études,le plus souvent un BTS. Le projet d'établissement vise à compenser ces écarts dans ses axes 2 et 3, en oeuvrant à la réduction des inégalités via des approches didactiques différentes (pédagogie de projets, parcours personnalisés et/ou adaptés, accompagnement personnalisé), une recherche d'ouverture culturelle (participation à des concours, parcours artistique - théâtre, cinéma, conférence-, sorties et voyages), et un accent sur le parcours avenir (forums, témoignages, partage d'expériences).

Un de nos besoins est de favoriser la mobilité des élèves pour les inciter à poursuivre leurs études en fonction de leur intérêt et non de la localisation de leur formation. Aucun indicateur chiffré sur cette difficulté n’existe à ce jour, ce sentiment vient des entretiens individuels qui sont menés dans le cadre de la scolarité (arrivée en 2nde, préparation de Parcoursup). De nombreux élèves sont inscrits à la SEP parce qu’elle se trouve à Brive, non loin de leur résidence ; d’autres refusent des opportunités d’études supérieures quand elles se présentent loin de leur cocon ; parfois il faut le reconnaître par manque de moyens financiers ou refus familial de la séparation.

Par ailleurs le bassin d’emplois de Brive, même s'il présente de réelles possibilités dans certains domaines (ASSP) est limité dans d’autres (BCP métiers de la mode par exemple ou Gestion administration), alors qu’il peut exister une réelle demande dan d’autres départements (en vendée pour l’industrie textile).

Enfin, chaque année de plus en plus d'élèves porteurs de handicap ou à besoins particuliers sont inscrits dans notre établissement (10 élèves dans le dispositif ULIS), 10 nouveaux PAP sont établis chaque année, et 12 ESS sont réalisées en moyenne chaque année, sans oublier toutes les situations qui n’ont pas été traitées et clairement identifiées. Ces élèves accompagnés ou non se retrouvent en classe ordinaire et les enseignants se mobilisent pour adapter leurs pratiques afin de faciliter ces parcours. Il leur reste néanmoins des chemins à explorer des pratiques à échanger pour perfectionner encore leur pédagogie différenciée, dont tous les élèves pourront  bénéficier.

Votre organisation a-t- elle déjà participé à un projet ERASMUS+ ? Quels ont été les impacts pour votre établissement ? Quelles compétences avez-vous développées ? (3000 caractères)

Notre établissement n’a pas travaillé sur un projet ERASMUS+. Cependant, nous avons participé à d’autres programmes européens.

Ainsi, notre intérêt majeur porté au réseau européen s’est tout d’abord concrétisé avec l’obtention du label européen « École Ambassadrice » en 2017. M. Jean-Paul Denanot, ancien député européen et Mme Catherine Burckel, ancienne responsable du BIPE nous ont soutenus dans notre projet mais, depuis, nous avons malheureusement perdu cet attachement territorial. Deux séjours au sein de métropoles et capitales européennes, Strasbourg, Luxembourg et Bruxelles (2019) Amsterdam et Porto (2022) ont concrétisé cette ouverture européenne.

En 2021/2022, notre classe de Terminale Gestion Administration a participé à l’opération *Les Européens et la mer*, à l’occasion de la Présidence française de l’Union Européenne -PFUE. Dans un premier temps, les élèves ont réalisé un Powerpoint intitulé *Voyage à Porto - Après Bordeaux, la découverte d'une autre capitale atlantique.* Ils se sont ensuite rendus à Porto du 31 mai au 04 juin 2022. Le travail des élèves a été réalisé en groupe et mené dans un cadre interdisciplinaire. Dans un second temps, durant la journée du 09 mai, journée de l’Europe, les élèves ont présenté leur production aux autres groupes engagés dans l’opération. Nous avons obtenu un Certificat de participation PFUE à cette opération dont nous avons été lauréats. La découverte de Porto, capitale atlantique du nord du Portugal présentant de nombreuses ressemblances avec Bordeaux, capitale atlantique de la Nouvelle Aquitaine, a été extrêmement enrichissante pour eux.

[https://www.cvlsimoneveil.fr/simone-veil-et-l-europe-1/les-européens-et-la-mer/](https://www.cvlsimoneveil.fr/simone-veil-et-l-europe-1/les-europ)

En 2015-2016, la classe de TCAP-VF de notre lycée et l’Athénée royal de Saint Ghislain, classe anglophone en Belgique, se sont jumelées dans le cadre de e.twininng. Un programme de *Ice breaking* a été ainsi conduit sur l’année. Nos élèves ont rédigé leur portrait en anglais et l’ont ensuite envoyé aux élèves de la classe anglophone belge. Ceux-ci ont fait la même chose envers nos élèves français. Cela a permis de créer du lien entre élèves de l’espace européen.

<https://www.cvlsimoneveil.fr/simone-veil-et-l-europe-1/e-twinning/>

**Plan ERASMUS+ : objectifs**

Objectif 1 :

- Titre (Phrase avec verbe d’action) :

**Développer la mobilité internationale pour les apprenants de la voie professionnelle.**

- Décrire l’objectif : (1000 caractères)

Nous souhaitons développer la dimension internationale dans le parcours professionnel de nos élèves en leur permettant de réaliser les périodes de formations en milieu professionnel à l’étranger. Cette expérience sera complémentaire pour la validation du diplôme.

Les apprenants obtiendront des acquis d’apprentissage dans le but d’améliorer leur développement personnel, leur estime de soi, leur autonomie, leur rôle dans la société en tant que citoyens actifs et attentifs.

Nos élèves de lycée professionnel pourront améliorer sensiblement leurs compétences en langues étrangères.

Les élèves découvriront le marché du travail à l’international, ce qui permettra de renforcer le lien étroit entre la formation professionnelle et l’emploi.

 Erasmus+ permettra de :

- Favoriser l’égalité des chances des élèves ayant le moins d’opportunités,

- Sensibiliser les jeunes aux autres cultures et pays et leur permettre de développer un sentiment de citoyenneté,

- Période de mise en place de l’objectif : (500 caractères)

- 2024 : Organisation de mobilités des personnels pour mettre en place des partenariats avec les entreprises, les fédérations des métiers, les écoles…

- 2025 : Mise en place de mobilités individuelles longues pour les élèves (3/4 semaines).

- Le suivi des résultats sera réalisé par l’intermédiaire du comité de pilotage ERASMUS+ de l’établissement. Des temps de présentation auprès des familles, en conseil pédagogique et en conseil d’administration seront réalisés pour assurer le suivi du projet.

- Évaluation de l’objectif (définir des indicateurs) : (1000 caractères)

L’évaluation des progrès se basera sur différents indicateurs clés :

- Le nombre de mobilités des élèves et des personnels,

- L’acquisition des compétences linguistiques et professionnelles,

- L’acquisition des compétences numériques en lien avec les mobilités,

- Le bilan à l’aide d’un questionnaire pour évaluer la satisfaction des élèves et des familles sur les bénéfices qu’ils auront tirés de la mobilité,

-  Le nombre de participation à des forums d’orientation et des manifestations  culturelles,

- L’obtention possible en 2025, du label E3D niveau 3 Déploiement,

- La transformation souhaitée du quartier des Trois Lycées en écoquartier à mobilité durable.

Objectif 2 :

- Titre (Phrase avec verbe d’action) :

**Accompagner les apprenants les plus fragiles vers la mobilité dans une logique inclusive (inclusion scolaire, géographique et sociale)**

- Décrire l’objectif : (1000 caractères)

La Section d’Enseignement Professionnel ambitionne l’internationalisation de ses parcours scolaires pour :

- Insister sur la dimension linguistique et sociale, s’ouvrir aux différentes cultures du monde.
 -  Valoriser la dimension linguistique et sociale pour nos apprenants et apprentis.

- Développer la notion d’altérité par le biais d’échanges.

- Saisir l’opportunité d’une réelle ouverture européenne à l’emploi.

- Rendre l’Europe accessible à tous ET pour tous en faveur de l’égalité des chances.

- Renforcer l’acquisition des compétences de nos élèves, accroître leurs ambitions, personnelles et professionnelles.

-  Faire émerger un état d’esprit positif propice à un climat scolaire  serein, privilégier le « vivre ensemble » et conforter notre image.

-  Favoriser l’adaptation du jeune citoyen et l’accompagner dans sa construction d’adulte.

- Promouvoir nos formations et savoir-faire auprès de partenaires européens

- Renforcer un savoir-faire et une culture du développement durable chez nos élèves et particulièrement chez nos éco-délégués.

- Période de mise en place de l’objectif : (500 caractères)

- 2023 : Mobilité enseignante avec prise de contacts et immersion (1 semaine pour 5 personnels)

 - 2024 : Lancement des premières mobilités individuelles (2 semaines pour 5 apprenants et tutorat enseignant, 3 jours à l’aller / 3 jours au retour) et retour d’expériences à partager avec leurs pairs.

- 2025 - 2026 : 10 mobilités / an (maintien de 2 semaines sur site, accompagnement en fonction du nombre de lieux) . Poursuite de la prospection de futurs partenaires.
- 2027 : Passage à 20 mobilités.

- Évaluation de l’objectif (définir des indicateurs) : (1000 caractères)

- Notre comité de pilotage et son ERAEI évalueront nos étapes pour une meilleure coordination des actions d’ouverture à l’international menées à la SEP.

- Nous proposerons aux participants de bâtir leur chef d'œuvre en fonction de leur mobilité.

- Nous vérifierons l’acquisition des apprentissages via le taux de réussite au baccalauréat et le taux d’affectation dans le supérieur.

- L’établissement sera volontaire pour obtenir le label Euroscol, faisant suite à notre projet d'École ambassadrice, concrétisé par un séjour dans les capitales européennes en 2019, suivi d’un autre à Amsterdam en 2022.

-  Nous nous attacherons à la bonne répartition des participants par niveaux et par filières, engagés au sein d’actions spécifiques et régulières.

- Le nombre croissant de participants à nos actions sera un bel indicateur de réussite.

- Nos apprenants bénéficient de peu de mobilité, nous veillerons à inverser cette tendance pour susciter fierté, motivation et engagement citoyen.

Objectif 3 :

- Titre (Phrase avec verbe d’action) :

**Créer un sentiment de citoyenneté européenne autour de la thématique du développement durable**

- Décrire l’objectif : (1000 caractères)

Notre lycée Simone Veil a obtenu le label engagement dans une démarche développement durable – E3D pour la période 2022-2025 niveau 2 approfondissement. Nous avons mis en œuvre sept des dix-sept objectifs de développement durable. Notre objectif d’ici 2027 serait d’obtenir le niveau 3 approfondissement.

Pour ce faire, notre lycée souhaite monter progressivement en charge les différentes actions déjà entreprises et en mettre en œuvre de nouvelles. L’objectif est de transformer notre lycée en établissement durable, en limitant au maximum son empreinte carbone. En outre, nous voulons faire du quartier des Trois lycées, dans lequel se situe notre établissement, un espace de mobilité durable, privilégiant la circulation à pied et à vélo.

Nos élèves et leurs encadrants ont besoin de se rendre dans des pays européens qui ont déjà mis largement en œuvre ce genre de projets. Chaque élève participant à l’objectif partirait en mobilité individuelle dans le cadre d'un parcours fléché de compétences à acquérir (programme de formation individualisé). Leurs encadrants pourraient s’inspirer d’exemples aboutis d’établissements durables et d’éco-quartiers transposables.

- Période de mise en place de l’objectif : (500 caractères)

Nous avons créé un comité de pilotage « mobilité durable » qui inclut le quartier du lycée Simone Veil (Quartier 10),  la Ville et l’Agglomération de Brive (108.000 habitants) et des associations impliquées dans la mobilité durable. Nous avons formé des groupes de travail avec des lycéens des classes de transport et logistique. Nous programmons une première réunion de travail en octobre 2022. Nous comptons mettre en place en 2023 un service de prêt de vélos à nos lycéens internes et stagiaires. Entre 2024 et 2027, nous espérons transformer le quartier des trois lycées en éco-quartier.

- Évaluation de l’objectif (définir des indicateurs) : (1000 caractères)

En constatant l’avancement des pratiques de développement durable principalement dans les pays du nord, et l’implication de lycéens Européens dans des projets éco-citoyens, nos lycéens développeront un sentiment de citoyenneté Européenne autour de la thématique du développement durable.

En 2024, 5 apprenants des sections de transport et de logistique et éco-délégués et 2 professeurs impliqués pourraient se rendre au lycée international et visiter un éco-quartier de Copenhague et 4 professeurs se rendraient à l’éco-quartier Vauban de Fribourg en Allemagne. En 2025,  8 apprenants et 6 professeurs pourraient se rendre soit à Copenhague, soit à Fribourg, soit dans un autre éco-site pilote en Europe. En 2026, 15 apprenants, en 2027, 20.

A chaque retour de mobilité, les élèves produiront un compte rendu détaillé et illustré des activités éco-citoyennes observées. Ils le présenteront à la communauté du lycée et aux partenaires. Ces comptes rendus permettront d’enrichir le projet de transformation du quartier Simone Veil en éco-quartier d’une part. D’autre part, ils rendront compte des compétences qu’ils auront acquises dans le cadre de leur parcours de formation individualisé.

Objectif 4 :

- Titre (Phrase avec verbe d’action) :

**Enrichir les compétences professionnelles des personnels par la mise en place de mobilités et de partenariats.**

- Décrire l’objectif : (1000 caractères)

- Aller observer à l’étranger comment d’autres pratiquent l’inclusion de façon à changer le regard et de percevoir la différence comme une richesse et plus seulement comme une contrainte

- Confronter les points de vue, les variétés d’idées

- Proposer des analyses et des comparaisons afin d’enrichir une réflexion et de mettre en œuvre des conditions de la réussite des élèves

- Acquérir de nouvelles pratiques pédagogiques et collaboratives

- Enrichir la formation des accompagnants en faveur des élèves à besoins éducatifs particuliers

- Observer des pratiques

- Échanger avec des acteurs impliqués

- Impliquer l’ensemble des équipes pédagogiques et éducatives

- Découvrir les représentations sociales du handicap dans d’autres pays

 - Échanger sur des expériences et des méthodes de travail observées chez nos partenaires

- Construire un partenariat avec d’autres établissements sensibles à l’inclusion pour transposer et enrichir les pratiques

- Faire émerger des idées d’actions et des projets au sein des équipes pédagogiques et éducatives

- Période de mise en place de l’objectif : (500 caractères)

Dès la première année de la mise en place du plan ERASMUS sur une durée de 5 ans avec une montée en puissance et la diversification des personnels engagés (enseignants, personnel administratif, AESH, infirmier…)

- Évaluation de l’objectif (définir des indicateurs) : (1000 caractères)

-  Nombre de personnels associés

- Les catégories de personnels associés

- Le nombre de partenariats constitués

- Leur pérennisation

- Nombre d’actions mises en œuvre

- Nombre d’actions qui perdurent

- Nombre d’inscriptions en formation continue sur les thématiques de l’inclusion

- L’enrichissement du fonds documentaire des outils mis à disposition pour les pratiques des enseignants

Quelles sont les personnes qui sont intervenues dans l’élaboration de votre plan ERASMUS+ ? Comment ce plan a-t-il été élaboré ? (procédure) (2000 caractères)

Un Comité de Pilotage dirigé par notre Proviseur Adjoint, composé de 18 membres a été mis en place. Il regroupe des enseignants des différentes filières présentes à la SEP :

Philippe Barbey (lettres-histoire)

Agnès Cellier (CPE)

Frédéric Girard (gestionnaire)

Vivien Goulmy (lettres-histoire)

Florence Gondolo (documentaliste)

Florence Haverlant (biotechnologies)

Aurore Hézely (métiers de la mode)

Hélène Lê Quan (documentaliste)

Jocelyne Michard, (économie-gestion)

Carole Montourcy (coordonatrice ULIS)

Benoît Paramelle (biotechnologies)

Dominique Ramat (EPS)

Frédéric Rénier (Proviseur Adjoint)

Véronique Terracol (biotechnologies)

Isabelle Trogno (lettres-anglais)

Martine Tronche (maths- sciences)

Laurence White (lettres-espagnol)

Patricia Zajac (infirmière)

Nous avons également sollicité Monsieur Eric Mathelin, DAREIC, pour nous guider dans notre réflexion et la rédaction du projet.

Lors d’une première réunion, chacun a pu prendre connaissance de la trame de travail fournie.

Suite à un brainstorming, 4 objectifs ont été définis et leur rédaction a été confiée à 4 équipes pluridisciplinaires. Monsieur le Proviseur Adjoint s’est saisi de la partie « informations générales » concernant la présentation de l’établissement.

Après une première mise en commun lors d’une seconde réunion, de nouveaux ateliers rédactionnels ont été instaurés.

Les différents travaux seront partagés sur un espace collaboratif afin d’obtenir une synthèse du dossier d’accréditation.

Une troisième réunion s’est tenue afin de finaliser et de compiler les différents travaux.

**Plan ERASMUS+ : activités**

Estimations des besoins de mobilité :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  Année  |  Nombre d’apprenants  |  Nombres de personnels  |
|  2023  |  /   | **16-17** |
|  2024  | **15** | **22** |
|  2025  | **26** | **23** |
|  2026  | **33** |  **24** |
|  2027  | **50** | **25** |

Expliquer comment vous avez construit ces estimations par année ? (2000 caractères)

La première année (2023),  de 3 à 5 professeurs de différentes spécialités se rendront auprès des différents partenaires repérés pour mettre en place les projets, leur logistique et appréhender les fonctionnements des structures d’accueil.

Nous nous sommes attachés à l’engagement pluriannuel des collègues engagés au sein du comité de pilotage. Nos représentants, ambassadeurs de chaque filière, établiront des partenariats qu’il sera bon de pérenniser. Ils seront ainsi gages de réelles opportunités pour nos apprenants. Soucieux de maintenir un équilibre cohérent au sein des équipes, nous faisons le choix de rester modestes concernant le nombre de mobilités de personnels. Dans le cadre de leur formation continue, les enseignants pourront observer, s’imprégner d’autres méthodes d’apprentissage et parfaire leurs connaissances linguistiques.

Concernant les apprenants, notre progression, revue chaque année, tiendra compte des expériences précédentes à la lumière des commentaires apportés par les bénéficiaires. Leur enthousiasme sera un élément moteur pour les promotions suivantes.

Seraient prioritairement retenus pour cette candidature les élèves des classes de Premières et Terminales, concernés par une valeur certificative. A terme, 10% d’entre eux pourraient être éligibles à cette mobilité.

Pensez-vous que ces estimations sont réalistes et cohérentes avec votre plan ERASMUS+ ? Justifiez votre réponse. (2000 caractères)

Notre estimation pour les apprenants se base sur les participants aux  différents projets réalisés ces dernières années dans l’établissement. Lors de ces mobilités collectives, la participation a pu atteindre jusqu’à 50% des effectifs des classes concernées. Dans le cadre d’une démarche de mobilité individuelle, nous nous devons d’être prudent car l’investissement personnel demandé aux élèves sera plus important. Pourtant la publicité qui sera faite tant par les témoignages des élèves que par la communication développée autour du projet ERASMUS + nous permet d’envisager avec sérénité une progression constante bien que mesurée des élèves participants, pour atteindre au bout des 5 années un objectif de 50 élèves soit 15 % des effectifs.

La base de départ des estimations est de 5 mobilités élèves par projet pour atteindre un maximum de 20 au bout de 4 ans (objectif 1). Nos estimations sont réalistes car elle tiennes compte du temps nécessaire à installer les projets dans la quotidien de l’établissement, sans négliger l’enthousiasme généré par des expériences réussies.

Le nombre de mobilité pour les enseignants reste quasi-constant sur la durée des 5 années aux alentours de 5 par projet et par an, avec la nécessité d’assurer un tuilage sur les 4 projets pour en garantir la pérennité. Un renouvellement annuel partiels des équipes sera mis en place afin de permettre de varier et d'enrichir les approches et les réalisations. Ainsi à terme un personnel sur trois aura participé au projet.

Quels profils d’apprenants et de personnels avez-vous prévu d’associer à ce projet ? Expliquez les raisons de ce choix ? Avez-vous prévu d’associer des apprenants ou des personnels ayant moins d’opportunités et sur quel type d’activités ? (3000 caractères)

Les apprenants motivés, volontaires, désireux de s’ouvrir à une nouvelle culture européenne seront notre public cible trop souvent oublié par les dispositifs existants. Les parents seront bien évidemment associés dans l’élaboration et l’accompagnement du projet, lors de réunions d’informations afin de matérialiser leur engagement.

Une immersion totale aura un impact tangible sur leurs compétences linguistiques en cours de LV.

Leur participation à des événements majeurs tout au long de l’année tels que les Erasmus Days, la Journée de l’Europe ou les activités organisées par la Maison de l’Europe à Limoges, permettra un temps d’échanges essentiel dans le partage des expériences.

Nous nous devons de développer leur ambition et leur soif d’apprendre afin de révéler et promouvoir leurs talents.

Les membres du Comité de Pilotage seront les acteurs privilégiés de la mise en place du projet avant d’élargir ce dernier aux personnels désireux de s’investir. L’implication des enseignants de chaque filière, unis dans un projet commun, et des personnels membres de la communauté éducative sera le signe majeur d’un rapprochement des équipes, des différents corps et des personnes. Ainsi, outre les enseignants, le DDFPT (objectif 1) et les agents d’entretien (objectif 3)  devront participer aux mobilités puisqu’ils seront directement impliqués dans leurs effets et leur réalisation. Pourront être associés la vie scolaire de l'établissement et les AESH en particuliers sur l’objectif 4, qui entre pleinement dans leur champ d’action professionnelle.

Cette valorisation des bonnes pratiques sera à l’image de l’ambition portée par notre projet d’établissement.

Personnels et apprenants auront ainsi le sentiment croissant d’appartenir à une communauté plus large.

**Plan ERASMUS+ : gestion**

En quoi votre organisation va-t-elle contribuer aux priorités du programme ERASMUS+ suivantes :

- Inclusion (géographique, sociale et besoins particuliers) (1000 caractères)

- Favoriser les candidatures des élèves issus d’un milieu plus rural, appartenant à des CSP en difficulté, peu habitués à la mobilité et souvent oubliés dans les dispositifs existants

- Communication autour des différents dispositifs d’inclusion

- Faire connaître le dispositif ULIS aux équipes pédagogiques

- Faire rayonner les pratiques pédagogiques auprès des collègues

- Faire connaître et faire mettre en place des outils pédagogiques adaptés pour des élèves à besoins particuliers

- Faire Connaître l’EANA au sein de l’établissement

- Inclure dans les différents projets des élèves EANA

Continuer à rendre l’établissement de plus en plus inclusif :

- CDI

- Accessibilité physique et intellectuelle

- Signalétique adaptée

- Généralisation des outils adaptés (souris scanner, logiciel adapté…)

- Continuer les Olympiades

- Projets liés au handisport

- Projets ST2S (projets sociaux, mobilisation des élèves)

- Former les professeurs au handicap et à l’inclusion

- Reconnaissance des personnels autour de la mise en place d’un travail coopératif entre référent ULIS, AESH, équipe pédagogique, Infirmière

- Implication du CESC

- Créer des partenariats avec la ZAP

- S’ouvrir sur le milieu associatif et professionnel

- Développement durable (1000 caractères)

La préservation de l’environnement et la lutte contre le réchauffement climatique est l’une des quatre priorités du programme Erasmus+ 2021-2027. Afin de lutter contre le réchauffement climatique, l’Union européenne s’est dotée d’une stratégie pour atteindre la neutralité carbone d’ici 2050. Cela passe par l'éducation au développement durable, la formation aux compétences liées au développement durable, la mise au point d'un programme écoresponsable.

 Or, ce sont les objectifs que s'est fixé le comité de pilotage de notre projet de mobilité durable dans le quartier de notre lycée Simone VEIL, dans le cadre de notre label E3D 2022-2025 renouvelable.

Ainsi, nous cherchons à former nos éco-délégués et nos élèves du transport et de la logistique afin de mettre au en place :

- à court terme (2023), un service de prêt de vélos à destination de nos internes et de nos stagiaires,

- à moyen terme (2025), un plan de mobilité durable dans le quartier des Trois lycées,

- à l'horizon 2027, la transformation de notre quartier en écoquartier.

En réalisant ce projet de mobilité durable, notre quartier deviendrait un quartier pilote de la Ville et de l'Agglo de Brive en terme de préservation de l'environnement.

 - Numérique (1000 caractères)

Dans le cadre de notre travail collaboratif, un espace d’échanges a été créé par le biais de Google Drive, sur lequel figurent les différents supports pédagogiques et documents administratifs.

La première prise de contact avec nos partenaires se fera en numérique. Des visioconférences seront par la suite nécessaires pour définir les différentes mobilités envisagées et établir les objectifs des différentes parties.

Notre ENT de la région Nouvelle Aquitaine, Lycée Connecté, pourra permettre de garder le lien entre l’élève, l’entreprise et l’établissement via les applications existantes.

L’apprenant pourra créer un blog dans le but de faire profiter ses camarades de son expérience à l’étranger. Il développera ainsi des compétences relatives à l’expression orale ainsi qu’à l’acquisition d’un vocabulaire professionnel. Un dossier agrémenté d’une présentation de type Powerpoint pourra être réalisé et avoir une valeur certificative. Les compétences numériques ainsi acquises seront valorisées lors de la certification Pix. Les expériences des  apprenants seront mises en lumière sur le site du lycée.

- Participation au réseau européen ERASMUS+ (1000 caractères)

Notre ambition désormais est de rejoindre le dispositif Erasmus + afin de bénéficier de ses opportunités qui nous permettraient de :

- Participer aux Erasmus Days en octobre à Limoges, en présence de Mme la Rectrice,

- Nous impliquer lors de la 8e édition de la Semaine des Langues du 3 au 7 avril prochains,

- Développer l’eTwinning au sein de la SEP,

- D’obtenir la labellisation Euroscol au printemps prochain,

- D’accéder à la labellisation Europass pour nos apprenants.

Comment allez-vous piloter et coordonner le projet ? Comment le coordinateur du projet est-il désigné ? Qui sera responsable du respect des standards de qualité ERASMUS+ ?

Comment la direction de votre organisme va-t-elle être impliquée dans la mise en œuvre des activités de mobilité dans le cadre de l'accréditation Erasmus ? (2000 caractères)

Le comité de pilotage se réunira régulièrement pour actualiser et faire le point sur les avancées des projets. Chacun sera mené sous couvert du COPIL par le groupe des personnels directement impliqués soit du fait de leur fonction (enseignant, gestionnaire) soit du fait de  leur participation active dans le cadre des mobilités.

La coordination est assurée à ce jour par Mme Trogno, EREAI, associée à M. le proviseur adjoint

Le COPIL permettra le partage d'expériences de tous les membres, la mise en perspective des activités réalisées et la planification des manifestations à venir.

Le respect des standards de qualité Erasmus + seront assurés par le chef d'établissement et le gestionnaire dans le cadre de leurs missions de direction  et d’ordonnateur, mais la gestion du projet sera de la responsabilité du COPIL.

 Le travail collaboratif et la responsabilisation sont les options qui ont été choisies d’emblée par l’équipe originelle et nous souhaitons continuer à fonctionner en harmonie dans le respect et le partage.

Notre bilan annuel sera effectué lors d’une réunion d’évaluation et présenté au conseil d'administration de l’établissement

En cas de changements de personnes pour le pilotage du projet, comment votre organisation a-t-elle prévu de réagir ? (500 caractères)

Notre équipe COPIL est a priori stable et pérenne mais l’apport de nouvelles collaborations désireuses de nous rejoindre permettra d’insuffler de nouvelles initiatives et de sécuriser les différentes mobilités. L’émulation ainsi créée ne pourra que bénéficier à l’ensemble de la communauté éducative et assurer la mise en place de nos actions-clés. Un appel à candidature au COPIL sera réalisé pour remplacer les éventuels départs, notamment lors de l’évaluation annuelle du projet.

Comment les résultats des activités de mobilités vont-ils être intégrés dans le quotidien de votre organisation ? (3000 caractères)

Ces résultats devront être en adéquation avec les axes de notre projet d’établissement pour:

- Parfaire nos taux de réussite aux examens,

- Encourager les projets professionnels dans le supérieur via Parcoursup,

- S’appuyer sur les retours d’expériences auprès de toute la communauté pour accroître le nombre de participants, parmi les apprenants et les personnels,

- Promouvoir notre vie démocratique au travers de nos parcours avenir et citoyen et faire rayonner notre image à l’extérieur du LPO,

- Continuer à asseoir des partenariats utiles et stratégiques pour s’enrichir de relations fructueuses avec d’autres structures,

-Renforcer l’épanouissement, en faisant émerger l’estime de soi et la réussite, notamment par l’intégration de la mobilité dans le chef d’œuvre,

- Organiser des réunions de suivi régulières,

- Lutter contre le décrochage scolaire,

- Consolider le label E3D au sein de l’établissement à l’aide de projet et d’actions avec l’appui des éco-délégué.es et les membres du CVL, travailler à la transformation du quartier des 3 lycées en un éco-quartier,

- Oeuvrer à l’ouverture culturelle, au monde économique, à l’entité européenne et faire des élèves d’authentiques citoyens du monde,

- Valoriser leur travail et élever leur niveau de qualification.

Veuillez décrire comment vous prévoyez de répartir les tâches de mise en œuvre des activités prévues.

Outre le coordinateur Erasmus et les autres personnes mentionnées comme personnes associées dans cette candidature, quelles autres personnes seront impliquées et comment ?

Qui sera responsable des différentes tâches de mise en oeuvre (telles que la gestion financière, les modalités pratiques, la préparation et le suivi des participants, le contenu des activités, ou la communication avec les organismes partenaires) ? (3000 caractères)

 Nos interlocuteurs privilégiés seront :

* la municipalité de Brive la Gaillarde (ville cyclable) et sa communauté de communes impliquées dans la mobilité durable
* le conseil régional
* les représentants de différentes associations : Artisans du monde, Tous à vélo …
* le SIRTOM dans le cadre du tri sélectif (objectif zéro déchet)
* le Rectorat pour son expertise, ses conseils et sa politique de communication
* les représentants de notre futur éco-quartier
* Les instances du LPO (MDL, CVL, PGA services)
* Les éco-délégués élus

La partie administrative sera assurée par les chefs d’établissement (déclaration sur Ariane, gestion des autorisations sanitaires, vérification des assurances…)

Le suivi du financement sera supervisé par le gestionnaire de l'établissement

Le comité de pilotage prendra en charge la communication avec les familles, les différentes rencontres préparatoires au nombre de trois ainsi que les contacts réguliers avec nos différents partenaires

Que fera votre organisation pour partager les résultats de ses activités et ses connaissances sur le programme? Partager les résultats au sein de votre organisation (1000 caractères)

Reportage « en direct » lors des échanges, mobilités avec les équipes impliquées sans oublier la communauté éducative (Communication interne)

Communication externe :

- sites internet (établissement, CVL), Instagram …

- Présentation du programme (lors de réunions dédiées au projet)

- exposition (photos, vidéos, audio) lors des journées portes ouvertes  au 3C

- capsules vidéo (témoignages d’apprenants ambassadeurs)

-  plaquettes à distribuer lors des forums d’orientation

Organisation d’événements : journée de l’Europe

- développement durable (Labellisation E3D)

- semaine des langues

- semaine culturelle

Communication avec la presse (rédaction de la Montagne) et les médias

Que fera votre organisation pour partager les résultats de ses activités et ses connaissances sur le programme? Partager les résultats avec d’autres organisations et le public.(1000 caractères)

- Réflexion autour d’indicateurs choisis

- Présentation des bilans aux instances de l’établissement (CA, CP, CHCT, CE…)

- Création d’un club Erasmus

- Articles sur le site du Lycée et du CVL (onglet ERASMUS+)

- Temps d’échanges entre les collègues

- Saisie sur les plates formes européennes

- Implication, même symbolique, des familles

- Partage des informations auprès de nos différents partenaires financiers (département, région, Municipalité…)

- Valorisation de notre projet auprès de la DSDEN et du rectorat

- Partage entre EPLE au sein du bassin pédagogique

Que fera votre organisation pour partager les résultats de ses activités et ses connaissances sur le programme? Reconnaître publiquement le financement de l’Union européenne (1000 caractères)

-Mettre en valeur le logo de l’Union Européenne sur les outils de communication (réseaux sociaux, presse)

- Mention de l’UE dans les interventions

- Mise en place d’une journée de l’Europe (9 mai)

- Participation aux Erasmus Days (mois d’octobre)

- Cérémonie de remise des Europass (pose d’une plaque Erasmus)

- Publication auprès de l’agence Erasmus (actualisation du nombre de mobilités chaque année en février)

- Cérémonies de lancement et de clôture

- Mise à jour de la charte graphique

- Labellisation Euroscol

**ANNEXES**

**Objectif 3 :** **Créer un sentiment de citoyenneté européenne autour de la thématique du développement durable**

Un projet de mobilité professionnelle pour nos élèves de transport et logistique  et des écodélégués de la section d'enseignement professionnel dans le cadre du Label E3D du lycée Simone Veil

[https://www.cvlsimoneveil.fr/développement-durable-e3d/](https://www.cvlsimoneveil.fr/d%C3%A9veloppement-durable-e3d/)

Mobilité professionnelle à Copenhague, Capitale durable du Danemark

[Copenhague](https://www.parisglobalforum.org/2017/09/04/copenhague-metropole-developpement-durable/#:~:text=Copenhague%2C%20m%C3%A9tropole%20europ%C3%A9enne%20du%20d%C3%A9veloppement%20durable%20Concernant%20les,les%20400km%20de%20pistes%20cyclables%20de%20la%20ville.)

<https://tpe-danemark-dev-durable.jimdofree.com/introduction/copenhague-au-coeur-du-projet-durable/>

Cycling Embassy of Denmark

<https://cyclingsolutions.info/cycling-embassy/>

Visite du Copenhague durable à vélo

<https://www.nordic-insite.dk/fr/visites-guidees-francophones-copenhague/copenhague-durable-velo/>

Le vélo peut-il (vraiment) transformer nos villes ? L'exemple de Copenhague

<https://hubinstitute.com/2020/SmartCity/chiffre-transformation-copenhague-velo-ecologie>

Société de vélo Copenhagenize

<https://alsace-velo.fr/reportages/item/2646-copenhagenize-france-societe-conseil-d-urbanisme-cyclable>

L’Ecole Internationale de Copenhague

[https://www.copenhageninternational.school](https://www.copenhageninternational.school/)

Fribourg éco-quartier Vauban

<https://basta.media/Vauban-l-ecoquartier-du-futur>